

Amiens, le 26 septembre 2022

M^{me} Coralie ALEXANDRE
M^{me} Isabelle BOULNOIS
M. Didier LANTZ
M^{me} Martine WINCKELS-PANCHEN
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'Education Physique et Sportive

Dossier suivi par :
Coralie ALEXANDRE
Isabelle BOULNOIS
Didier LANTZ
Martine WINCKELS-PANCHEN
IA-IPR EPS

ce.ipr@ac-amiens.fr
03 22 82 39 70

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

A

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'Education Physique et Sportive
S/c
de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et
privé

Objet : lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture, ...

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, les usages du numérique...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

L'Éducation Physique et Sportive dans les établissements du second degré

Cette lettre de rentrée présente les éléments d'actualité que nous voulons partager avec l'ensemble des professeurs quel que soit leur contexte d'enseignement. Dans le document « repères pour la mise en œuvre de l'EPS 2021 – 2025 » adressé en pièce jointe, vous trouverez les informations et recommandations sur lesquelles vous appuyer collectivement et individuellement.

Le pilotage de l'EPS dans l'académie.

Notre équipe accueille Thibaut Pératé comme chargé de mission. Il succède à Eric Brunel que nous remercions chaleureusement pour son investissement sans faille et son professionnalisme durant les années passées à nos côtés. Nous avons donc quatre chargés de mission EPS avec Nicolas Pasquier, Emilien Fery et Nicolas Mouney.

Les lauréats de concours.

Nous adressons toutes nos félicitations aux 7 lauréats de l'agrégation.

Les concours de recrutement et la maquette des INSPé ont évolué. A compter de cette rentrée 2022, il y a deux types de stagiaires :

- Les lauréats titulaires d'un master MEEF : à temps plein
- Les lauréats titulaires d'un autre master : à mi-temps
- Par ailleurs, vous êtes susceptibles de travailler avec des étudiants « contractuels alternants » : inscrits en master MEEF, ils sont en responsabilité de classe à hauteur de 3H hebdomadaires.

L'investissement des tuteurs à leurs côtés pour les accompagner est essentiel et nous remercions tous les enseignants qui ont répondu favorablement à notre sollicitation.

L'enseignement de spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives. (EPPCS)

La première cohorte de ce nouvel enseignement d'EPS arrive au bac, les élèves passeront les épreuves écrites et orales au mois de mars. Nous leur souhaitons une grande réussite.

La formation professionnelle continue (FPC) dans une perspective de développement professionnel individuel et collectif

La formation étant un des principaux leviers d'évolution et de mise à jour pour optimiser les pratiques professionnelles, nous vous engageons vivement à vous y investir.

A compter de cette année, les inscriptions aux stages de formation professionnelle sont organisées en 4 campagnes.

Une fiche synthétique précise le contenu de chaque formation.

Pour consulter l'intégralité du PAF : <https://intranet.ac-amiens.fr/185-formation-des-personnels.html>

Les campagnes sont les suivantes :

- Campagne 1 : 22 août au 18 septembre 2022 pour les formations d'octobre à décembre.
- Campagne 2 : 7 novembre au 27 novembre pour les formations de janvier à mars.
- Campagne 3 : 16 janvier au 5 février pour les formations d'avril à juillet.
- Campagne 4 : du 27 mars au 8 mai, spécifique pour les préparations des concours et certifications de l'année 2023-24.

Pour toute question relative à la FPC, votre interlocuteur est Brice Thouvenin : brice.thouvenin@ac-amiens.fr

Il succède à Marie-Isabelle Aublant qui a assuré cette mission avec efficacité, nous lui en sommes très reconnaissants.

L'aisance aquatique et l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

Textes de référence

Décret n° 2022-276 du 28 février 2022 JO du 1er mars 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

- Arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique »
- Arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité
- Note de service du Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022 Enseignement de la natation scolaire

En complément, une circulaire précise les orientations académiques à compter de la rentrée 2022.

Ouvrons grand les jeux <https://generation.paris2024.org/actualites/ouvrons-grand-les-jeux>

L'organisation des Jeux en France est une opportunité unique pour que l'on parle plus d'activité physique, d'EPS, de sport scolaire et de sport, et surtout, pour que l'on en pratique plus au sein des établissements.

Construire l'héritage dès aujourd'hui est un des objectifs du label Génération 2024 en s'appuyant sur les 3 temps forts annuels que sont, la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS), la Semaine et la Journée Olympique et Paralympiques (SOP et JOP). Rejoignez les 160 écoles et établissements scolaires labellisés Génération 2024 de l'académie. Toutes les informations en ligne <http://eps.ac-amiens.fr/632-4ieme-campagne-de-labellisation-generation-2024.html> et ressources <https://generation.paris2024.org/>

L'Association sportive facilite l'accès à la pratique à toutes et tous les élèves volontaires. Nous vous remercions du rebond positif réalisé au trimestre dernier. Cette dynamique doit se poursuivre, nous comptons sur votre engagement pour relancer vos associations et particulièrement celles des lycées où le plus grand recul des licenciés est observé chez les filles.

Nous souhaitons à chacune et chacun une belle année scolaire et la bienvenue à ceux qui prennent leurs fonctions dans l'académie.

Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS



Coralie ALEXANDRE



Isabelle BOULNOIS



Didier LANTZ



Martine
WINCKELS-PANCHEN

P.J. : Repères pour la mise en œuvre de l'EPS 2021-2025.